

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-et-un, le treize décembre à quatorze heures, le Comité Syndical, s'est réuni dans l'amphithéâtre de la communauté de commune Sor et Agout à Saix après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

7 décembre 2021

Date d'affichage :

7 décembre 2021

Nombre de délégués**en exercice : 58****Délibération n° : 13122021 / 2.5****Nombre de voix délibératives :**

40

Membres titulaires présents : 33

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Olindo VIVAN), Jean-Charles BALARDY (pouvoir de Vincent RECOULES), Bernard BARRIER, Denis BAYLE, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Sylvian CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Alex DE NARDI, Jean-François FALGAYRETTES, Jean-Marc FEDOU, Sylvain FERNANDEZ, Didier GAVALDA, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Alain LEMONNIER, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX, Didier MAHOX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Francis REMIOT (pouvoir de Marc MADERN), Henri REYJAUD (pouvoir de Patrice JACQUET), Michel SABLAYROLLES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX.

Membres titulaires absents et suppléés : 3

Jean-Pierre GOS (représenté par Gilles FARENC), Christian HAMON (représenté par Xavier ICHARD), Myriam VIGROUX (représentée par Jean-Pierre LEFLOCH)

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 4

Patrice JACQUET (pouvoir à Henri REYJAUD), Marc MADERN (pouvoir à Francis REMIOT), Vincent RECOULES (pouvoir à Jean-Charles BALARDY), Olindo VIVAN (pouvoir à Alain ASTIE)

Membres titulaires excusés : 18

Michel BUFFEL, Christian CAYRE, Elian COMENT, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Pierre ESCANDE, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE, Michel FARENC, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Frédéric ICHARD, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Marc MONTAGNÉ, Jean-Paul RAYSSAC, Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Claude VERNIER

Objet : Décision modificative n°2 Budget annexe IRVE 2021

Le président expose que, afin d'assurer l'équilibre du budget annexe IRVE, il est nécessaire d'effectuer un virement du Budget Principal vers le Budget IRVE :

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'inscrire les dépenses et recettes ci-après :

Section de fonctionnement :

- Compte 7552 (déficit du budget annexe) augmentation des crédits 209 300 €
- Compte 023 (virement à la section d'investissement) augmentation des crédits 209 300 €

Section d'investissement :

- Compte 021 (virement à la section de fonctionnement) augmentation des crédits 209 300 €
- Compte 21538 (immobilisations corporelles) augmentation des crédits 209 300 €

DECISION MODIFICATIVE N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	209 300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	209 300.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7552-020 : Déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget	0.00 €	0.00 €	0.00 €	209 300.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	209 300.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	209 300.00 €	0.00 €	209 300.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	209 300.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	209 300.00 €
D-21538-816 : Autres réseaux	0.00 €	209 300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	209 300.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	209 300.00 €	0.00 €	209 300.00 €
Total Général		418 600.00 €		418 600.00 €

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 13 décembre 2021

Le Président,
M. Alain ASTIE

